

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi 7 novembre 2016 à 20h05 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Monsieur Chantal Dufour	Conseiller siège 4
Monsieur Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Monsieur Norbert Michaud	Conseiller siège 6

Madame Nathalie Charron Directrice générale par intérim

10 personnes assistent à la rencontre

1. Ouverture de la séance

M. Pierre Daigneault souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h05 et déclare la séance ouverte.

Réso 2016-144

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «autres» ouvert.

Adoptée

Réso 2016-145

3. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Norbert Michaud et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 11 octobre 2016.

Adoptée

Réso 2016-146

4. Acceptation des comptes du mois

Il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter les comptes du mois de juillet au montant de 90 668,57 \$.

Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Nathalie Charron, secrétaire trésorière par intérim

Adoptée

5. Affaires municipales

a) Rapport du maire

Déposé par le maire et lecture aux citoyens.

Voici le rapport en détail :

Chers collègues,
Chères citoyennes,

Chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité et de vous donner les orientations du budget 2017.

La Loi 955 du code municipal exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget. Ce rapport se veut une rétrospective du dernier exercice financier, une indication préliminaire de l'exercice en cours et des orientations que se donnera la municipalité pour le prochain exercice financier.

Dans ce rapport, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- Les états financiers 2015 ;
- Le rapport du vérificateur ;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours ;
- Les orientations générales du prochain budget.

De plus, vous trouverez en annexe (page 6), un tableau représentant la liste de toutes les dépenses de plus de 2 000\$ faites depuis le début de l'année 2016.

ÉTATS FINANCIERS 2015

Les états financiers au 31 décembre 2015, indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un surplus de 5,414\$. Nous avons enregistré des revenus pour 760,020\$. Les dépenses de fonctionnement étaient de 704,236\$, et les immobilisations (valeur comptable net) de 498,085\$. Le solde de la dette à long terme se situe à 279,292\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 365,765\$ au 31 décembre 2014.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur mentionne que les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité de Lejeune au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de son exploitation, pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les pratiques comptables reconnues par le Ministère des Affaires Municipales et des Régions.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE 2016

Les résultats compilés aux 31 octobre 2016 et l'estimation des dépenses pour la fin de l'année nous laissent entrevoir un budget balancé, en faisant abstraction des imprévus.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Les orientations du prochain budget, qui doivent tenir compte des événements ayant touché les élus et les services municipaux en 2016, nous laissent entrevoir une légère hausse de la taxe municipale. Cependant, les taxes de service concernant l'eau potable et la taxe relative à la cueillette des ordures et recyclage ne devraient pas changer.

Poursuivre l'amélioration des services suivants :

- ✓ L'amélioration de l'édifice municipal ;
- ✓ Entretien des chemins, travaux de voirie ;
- ✓ Unité d'urgence (changement)

ADOPTION DU BUDGET DE 2016

Le conseil municipal étudiera les prévisions budgétaires au cours du mois de novembre et le budget sera adopté, lors d'une session spéciale qui se tiendra à la salle

municipale, le mardi 20 décembre 2016 à 19h00. Votre présence serait grandement appréciée.

CONCLUSION

En conclusion, c'est un bilan positif que je vous présente sur la situation financière de la municipalité. Nous devons toutefois, au cours des prochaines années, faire face à de nombreuses contraintes tant budgétaires qu'administratives pour atteindre la cible que s'est fixée notre municipalité. Nous, les membres du conseil, aurons des choix parfois difficiles à faire.

Pour maintenir un niveau de taxation qui est équitable pour tous, il faudra procéder à une analyse rigoureuse de nos besoins et des possibilités qui nous sont offertes, afin de faire des choix qui nous maintiennent sur la voie de notre développement.

Nous le voyons, nos défis sont grands pour la prochaine année.

Nous réitérons notre engagement face aux choix que nous ferons de manière à répondre aux attentes et aux besoins de la population, en accord avec ce qu'elle nous a clairement exprimé, en tenant compte de la capacité de payer de l'ensemble de la population.

Nous savons que le gouvernement provincial éprouve des difficultés financières importantes et nous appréhendons fortement des impacts importants à notre budget 2017.

Merci de votre attention.

Pierre Daigneault
Maire
ANNEXES

Rémunération des élus

En ce qui a trait aux honoraires payés aux membres du conseil, la Loi régissant le salaire des élus vient préciser les balises de leur rémunération. Ainsi, chaque conseiller reçoit un salaire de base de 1,915.84\$, alors qu'il est de 5,767.53\$ pour le maire, auquel s'ajoute pour celui-ci une allocation non imposable de 2,873.76\$. Pour leur part, les autres membres du conseil bénéficient d'une allocation non imposable de 957.92\$ en ajoutant l'indexation du coût de la vie chaque année.

Par ailleurs, à titre de représentant de la municipalité, le maire reçoit, de la MRC de Témiscouata, une allocation imposable 136.00\$ et une autre non imposable de 110.30\$ pour chaque séance publique du conseil des maires à laquelle il assiste. Advenant son absence, le maire suppléant assiste à la séance, le maire suppléant assiste à la séance et reçoit les mêmes montants mentionnés précédemment. De plus, depuis janvier 2016, la MRC de Témiscouata verse une allocation mensuelle imposable de 216.67\$ aux maires de chacune des municipalités.

Liste des dépenses		
de plus de 2000.00 \$		
Nom	Description	Montant
Alain Beaulieu & Marguerite Albert	Gravier	5 948,35 \$
Carrefour du Camion R.D.L.	Réparation moteur	16 883,67 \$
Centre agricole Bas St-Laurent	Épandeur à sel	4 282,82 \$
DÉPANNEUR GAZ BAR C.B.INC	DIÉSEL, GAZ, AUTRES	29 619,87 \$
Dynaco Machinerie	Pneus	2 193,15 \$
ÉCO-L'EAU	OPÉRATION EAU POTABLE	13 567,10 \$
ÉLECTRONIQUE MERCIER LTÉE	COMMUNICATION	2 901,24 \$
ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.	Lames de niveleuses	8 179,80 \$

EXCAVATION ÉMILIE OUELLET INC.	SABLE, EXCAVATION	12 974,93 \$
GROUPE ULTIMA	ASSURANCES 2015-2016	16 972,00 \$
HSBC crédit	TRACTEUR ET CAMION DÉNEIGEMENT	99 487,92 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	13 097,21 \$
Infotech	Systèmes informatiques de la Municipalité	10 296,01 \$
LES CONSTRUCTIONS C.B. 2004 INC	Réparation de la toiture, édifice municipal	22 132,69 \$
MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	40 303,87 \$
MINISTÈRE DES FINANCES	SERVICES SÛRETÉ DU QUÉBEC	15 111,00 \$
M.R.C. DE TÉMISCOUATA	QUOTE-PART FONCTIONNEMENT	8 703,46 \$
OMH	Quote-part 10% budget OMH	2 745,17 \$
PÉTROLES J.M.B. INC..	HUILE	12 680,89 \$
RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON	HONORAIRE VÉRIFICATEUR	9 968,33 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	6 622,47 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS	COLLECTE	31 436,70 \$
ROCHE LTÉE, GROUPE- CONSEIL	PLAN D'INTERVENTION CONDUITE AQUEDUC	6 128,17 \$
Saine gouvernance	Formation des dirigeants-consultants	2 471,96 \$
Sebci	Abat poussière	10 616,79 \$
SEL WARWICK	SEL DÉGLAÇAGE	5 223,69 \$
SERVITECH INC.	HONORAIRES – MISE À JOUR RÔLE	27 857,37 \$
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC	IMMATRICULATION	6 997,27 \$
	TOTAL	445 403,90 \$

b) Intérêts pécuniaires- dépôt du maire, Pierre Daigneault et des conseillers Marguerite Albert, Chantal Dufour

Les intérêts pécuniaires des conseillers ont été déposés.

c) Fournisseurs en haut de 25000\$

Déposé par le maire.

d) Liste des personnes endettées envers la municipalité

En conformité avec l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale dépose la liste des personnes endettées envers la municipalité et ce, en date du 31 octobre 2016. Un état de compte sera transmis aux personnes.

La liste a été déposée au conseil.

Réso-2016-147

e) Vœux des fêtes Horizon FM

Attendu que nous souhaitons publier des vœux des fêtes par les ondes radio.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Chantal Dufour, et résolu unanimement d'accepter les vœux du temps des fêtes par Horizon FM au montant de 150\$ plus taxes pour 20 messages de 15 secondes chacune.

Adoptée

6. Cotisation et membership

Réso-2016-148

a) Renouvellement de Tourisme Témiscouata

Attendu que nous sommes membre de Tourisme Témiscouata.

Attendu que Tourisme Témiscouata relève de la MRC de Témiscouata et assure la coordination de la promotion touristique régionale. Son mandat est de positionner le Témiscouata comme destination vacances de premier choix, de mettre en valeur l'offre touristique et d'assurer une mise en marché collective auprès des clientèles du Québec et des régions voisines. Tourisme Témiscouata vise aussi à harmoniser et à maximiser les actions de communications et de promotion touristique, à favoriser le réseautage et à répondre aux demandes d'information touristique.

Il est proposé par Réjean Albert et appuyé par Marguerite Albert, et résolu unanimement de renouveler l'abonnement au coût de 125\$ pour 2017.

Adoptée

b) Renouvellement de le revue Vie des Arts

Il est décidé de ne pas renouveler l'abonnement à la revue.

Réso-2016-149

c) Renouvellement au Réseau-Biblio

Attendu que nous sommes membres du Réseau Biblio.

Attendu que le Réseau BIBLIO du Québec est un regroupement national qui vise à unir les ressources des Réseaux BIBLIO régionaux pour maintenir et développer leur réseau de bibliothèques et de les représenter auprès des diverses instances sur des dossiers d'intérêts communs.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Patrice Albert, et résolu unanimement de renouveler la cotisation du Réseau Biblio au montant de 1624.84\$ taxes inclus pour l'année 2017-2018.

Adoptée

7. Administration

a) Accusé de réception pour demande de dispense – élection partielle

La dispense a été refusée, nous accusons réception de la réponse.

Réso-2016-150

b) ADVL – Extrait du procès verbal / projet de financement 2015-2016 et projet d'appui

Attendu que nous sommes membre de l'association de développement de la Vallée des Lacs.

Attendu que nous devons payer pour le projet de financement total pour les années 2015 et 2016.

Il est proposé par Patrice Dubé et appuyé par Fernand Albert, et résolu unanimement de payer 5\$ par citoyen pour 2015-2016 (297 personnes/chaque années), ce qui totalise 2970\$.

Adoptée

Réso-2016-151

ADVL - Projet d'appui

Attendu qu'une demande d'appui nous a été déposée pour un projet d'incubateur d'entreprise de la Corporation de Développement Économique de la Région de la Ville de Dégelis, le 1208.

Attendu que Lejeune tient au développement de la municipalité.

Il est proposé par Patrice Dubé et appuyé par Fernand Albert, et résolu unanimement de faire une lettre d'appui pour ce projet, signée par le maire.

Adoptée

Réso-2016-152

c) Contrat de service infotech

Attendu que nous devons renouveler le contrat de service avec Infotech.

Attendu que le contrat inclus le service de base, vingt heures de soutien et deux écran de travail ainsi que l'option Optimale.

Il est proposé par Chantal Dufour et appuyé par Norbert Michaud, et résolu unanimement payer les frais de 5903.97\$ taxes inclus pour le renouvellement du contrat de service avec Infotech.

Adoptée

8. Ressources Humaines

a) Demande de Stacy Beaulieu

Attendu que nous avons reçu une demande de la part de Stacy Beaulieu, monitrice du camp de jour 2016, afin de payer ses heures de formations suivit lors du Camp Vive la Joie, formation de monitrice de camp.

Attendu que nous avons payé ses frais de repas et d'hôtel et les frais de la formation.

Attendu que nous n'avons jamais payé les monitrices pour ces journées.

En conséquence, nous refusons de payer des heures de travail demandé par Stacy Beaulieu.

9. Voirie

a) Nouvelle programmation TECQ – approuver la programmation révisée et les dépenses

Réso 2016-153

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires
- municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation révisée de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux
- ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé par Fernand Albert d'accepter la programmation et l'envoyer aux affaires municipales et occupation du territoire.

Adoptée

Réso 2016-154

b) Formation : ronde de sécurité à Squatec

Attendu qu'une nouvelle norme de sécurité pour les camions entre en vigueur le 20 novembre 2016.

Attendu qu'une formation sera donnée à Squatec prochainement sur cette nouvelle norme.

Il est proposé par Réjean Albert et appuyé par Chantal Dufour d'autoriser André Dubé à se rendre à la formation sur ses heures de travail et de payer les frais de la formation.

Adoptée

Réso 2016-155

c) Signature du contrat de déneigement 2016-2019 de l'école de Lejeune

Attendu que nous avons fait une soumission pour le déneigement de la cour de l'école de Lejeune.

Attendu que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a accepté cette soumission.

Il est proposé par Patrice Dubé et appuyé par Fernand Albert de signer le contrat au montant de 1700\$ pour 2016-2017, 1800\$ pour l'année 2017-2018 et de 1900\$ pour l'année 2018-2019.

Adoptée

d) Équipement personnels – manteau et bottes

Les employés de voirie demandent d'avoir des équipements personnel payé par la municipalité.

Il est résolu d'attendre d'avoir plus de renseignements pour répondre à cette demande.

e) Soumission

Attendu que nous avons reçu une soumission pour les lames du grader.

Il est résolu d'attendre et de vérifier le budget pour 2017, si nécessaire.

10. Organismes

Réso 2016-156

a) DSG – inscription du centre nature et culture à l'ATR 2017

Attendu que nous avons reçu une demande de Développement Saint-Godard pour inscrire le Centre Nature et Culture à l'Association Touristique Régional du Bas-Saint-Laurent.

Attendu que le Centre Nature et Culture est un attrait important pour la municipalité.

Il est proposé par Chantal Dufour et appuyé par Fernand Albert d'inscrire le Centre Nature et Culture à l'ATR au coût de 75\$ plus taxes (86.23\$) comme inscription supplémentaire.

Adoptée

Réso 2016-157

b) Pompier – soumission

Attendu que les pompiers ont des achats de matériels à faire d'ici la fin de l'année.

Attendu que peu de fonds sont disponibles dans le budget achat matériel mais qu'il est resté dans le poste formation.

Attendu que ces équipements sont nécessaires cette année.

Il est proposé par Réjean Albert et appuyé par Fernand Albert d'autoriser de prendre les fonds nécessaires dans le poste formation.

Adoptée

c) Pompier – devis camion unité d'urgence

Dépose au conseil le devis du camion d'unité d'urgence donné par Francis Lagacé chef pompier, la suite sera d'obtenir une résolution pour procéder à la demande de soumissions au SEAO et pour subvention s'il y a lieu.

d) Formation des pompiers

Francis Lagacé dépose les besoins en formation pour les pompiers en 2017.

5 pompiers pour formation pompier 1 section 3.

Bobby Beaulieu, Marc-Antoine Beaulieu, Alex Dubé, Stéphane Garceau, Renée Martin.

11. Correspondances et invitations

Les correspondances et les invitations ont été déposées par le maire.

12. Demande de dons

Réso 2016-158

a) Coop Squatec – 75^e anniversaire de fondation

Attendu que nous avons reçu une demande de financement pour le 75^e de la fondation de la Coop Squatec.

Attendu qu'il y aura des activités et événements promotionnels tout au long de l'année.

Il est proposé par Patrice Dubé et appuyé par Fernand Albert de faire un don de 50\$ à la Coop de Squatec.

Adoptée

b) Club des Perce-neiges

La demande a été refusée.

Réso 2016-159

c) Fonds Jeunesse Témiscouata

Attendu que nous sommes des partenaires financiers pour les Fonds Jeunesse du Témiscouata.

Attendu que les partenaires ont mentionné leur souhait de maintenir le Fonds actif et disponible pour nos jeunes.

Attendu que, à ce jour, 725 bourses ont été remises et plus de 270 000\$ ont été distribués.

Attendu qu'un taux de 75% de rétention des jeunes, le Fonds Jeunesse Témiscouata a un impact direct sur la présence de main-d'œuvre spécialisée et demeure un outil de développement, de solidarité et d'attraction incontournable pour notre région.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Réjean Albert de verser à ce fonds un montant de 0.25\$ par habitant. Cette contribution financière de l'ordre de 74.25 \$ pour l'année 2016 (per capita de 0.25\$) basé sur le décret de la population émis par la MRC de Témiscouata.

Adoptée

Réso 2016-160

d) Comptoir de linge pour comité de Noël

Attendu que le comité de Noël est en campagne de financement pour recueillir des fonds pour une fête d'enfants.

Attendu que l'argent ramassé sert à faire des cadeaux pour les enfants.

Attendu que cette fête est une occasion merveilleuse pour les gens de la population de se rassembler avant Noël.

Il est proposé par Patrice Dubé et appuyé par Marguerite Albert de faire un don de 100\$ pour le comité de Noël.

Adoptée

Réso 2016-161

e) École Secondaire Dégelis – commanditaire pour album souvenir

Attendu que les finissants de l'École Secondaire Dégelis sollicitent des fonds pour la réalisation d'un album souvenir et du bal de graduation.

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé par Chantal Dufour de faire un don de 50\$ pour le comité de Noël.

Adoptée

f) Ville de Témiscouata - Haïti

Cette demande n'est pas accordée.

13. Sujets reportés

Réso 2016-162

a) Comité d'urbanisme

Attendu que nous avons l'obligation de créer un comité d'urbanisme afin d'étudier les demandes des citoyens en ce qui concerne l'urbanisme.

En conséquence, le comité sera formé de Fernand Albert, Norbert Michaud, Patrice Dubé et Pierre Daigneault. Aussi, l'inspecteur municipal pourra être invité pour expliquer la situation au comité.

Une demande sera publiée dans le journal afin de recruter un citoyen dans le comité.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Patrice Dubé d'accepter la formation de ce comité tel quel.

Adoptée

Réso 2016-163

b) Comité des ressources humaines

Attendu qu'un comité doit être formé pour discuter et échanger avec les ressources humaines de la municipalité.

Attendu que Pierre Daigneault, Fernand Albert, Chantal Dufour et Réjean Albert sont nommés afin de faire partie du comité.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Patrice Dubé d'accepter la formation de ce comité tel quel.

Adoptée

c) École du JALL projet Funambule

Suite aux informations reçues de la commission scolaire, nous avons déjà payé notre cotisation pour le projet Funambule.

14. Autre

Aucun sujet n'est ajouté.

15. Questions

Une citoyenne informe le conseil de son mécontentement vis-à-vis les taxes municipales chargées aux citoyens, elle dépose un projet de budget.

Aussi, on doit informer par le journal municipal que les pompiers iront faire des visites de toutes les maisons pour la prévention d'incendie, le 20 novembre .

9. Levée de l'assemblée

Le maire Pierre Daigneault propose la levée de la séance à 21h36.

Pierre Daigneault

Nathalie Charron

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.